

**DÉCLARATIONS ET COMMUNIQUÉS DE PRESSE
DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE**

SUR LE FICHIER EDVIGE – SEPTEMBRE 2008

**Lettre du Grand Maître au Ministre de l'intérieur
Entretien du Grand Maître Alain Graesel avec Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre
de l'Intérieur, place Beauvau, le 17 septembre 2008**

Le Grand Maître de la Grande loge de France a rencontré Madame le Ministre, Michèle Alliot-Marie à propos du fichier Edvige et lui a remis le courrier suivant, en date du 9 septembre 2008 :

Madame le Ministre,

La Grande Loge de France, Obédience maçonnique fondée en 1728, forte de 33000 membres, respectueuse des lois républicaines, est indéfectiblement attachée au respect et à l'épanouissement des libertés civiles et citoyennes, publiques et privées.

Tout en soulignant la nécessité de l'exercice efficace de la sécurité publique, la Grande Loge de France s'inquiète de la constitution d'instruments susceptibles de dérives pouvant altérer ces libertés.

Sous réserve du respect par chacun des lois en vigueur, elle s'élève contre tout instrument ou fichier :

- pouvant porter atteinte aux choix de chacun dans sa vie privée et publique,
- pouvant ériger la suspicion en principe,
- dépourvu de limites précises,
- non susceptible de contrôles et d'effacements.

La GLDF, dont les principes sont fondés sur l'échange, la diversité et le respect des opinions, demande que toute décision touchant à l'exercice de ces libertés, soit au préalable débattue par les représentants du Peuple français.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Graesel

oooooooooooo

Lors de cette réunion, organisée par Madame le Ministre dans le cadre de ses consultations, le Grand Maître, tout en soulignant à nouveau l'importance de la mise en œuvre de mesures indispensables à un exercice efficace de la sécurité publique ainsi que celle des personnes et des biens, a insisté sur la nécessité :

- de préciser la notion de susceptibilité d'atteinte à l'ordre public ;

- de préciser un droit à l'effacement pour les mineurs ;
- de supprimer toute information relative à la vie privée.

Madame le Ministre a adressé au Grand Maître un courrier daté du 25 septembre, indiquant qu'elle présentait un nouveau projet de décret, réaffirmant la garantie des libertés publiques et individuelles, la suppression du " fichier des personnalités " et précisant que les informations collectées ne comporteraient d'éléments que sur les seules personnes " dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique ", et d'autre part celles " faisant l'objet d'enquêtes administratives " en vue d'occuper un emploi réglementé.

Selon les termes de ce courrier le nouveau projet proscriera « expressément toute mention relative à la vie sexuelle ou à la santé » et instaurera « un effacement automatique des données concernant les mineurs, au titre de la finalité de sécurité publique ».

Madame le Ministre a indiqué que ce projet a été transmis pour avis à la CNIL

oooooooooooooooooooo

SUR LA QUESTION DE LA LAÏCITÉ – JANVIER 2008.

Déclaration du Grand maître de la Grande Loge de France sur la question de la laïcité. Courrier adressé au Président de la république et aux médias.

« La Grande Loge de France est une obédience forte de 780 loges et de près de 28000 maçons, aux valeurs humanistes, pratiquant une démarche spirituelle non dogmatique, qui n'est référée à aucune religion, et qui accueille dans ses loges des croyants de toutes confessions et des non croyants.

La liberté de chacun est au coeur de cette démarche - comme condition de la liberté de tous - et la Grande Loge de France n'impose dans ses loges aucune conviction politique et / ou religieuse particulières, refusant simplement mais fermement - et dans tous les cas - les positions extrémistes ou intégristes qu'elle juge non compatibles avec le respect de la dignité humaine.

La Grande Loge de France considère toutes ces formes de réflexion - philosophique, scientifique, éthique ... - comme des manifestations du génie humain et elle veut favoriser leur expression.

Elle considère, de même, l'expression spirituelle ou religieuse, comme une part intégrante de ce génie.

C'est pourquoi elle regarde avec respect toutes les spiritualités et religions, sous réserve qu'elles respectent elles-mêmes la liberté des êtres humains et qu'elles se refusent à tout intégrisme.

Elle se déclare ainsi favorable au dialogue de toutes ces formes de pensée, et sans se référer à aucune d'entre elles en particulier, veut encourager tout échange entre les philosophies, les sciences, les éthiques, les spiritualités et les religions, considérant cette diversité comme une richesse et ce dialogue comme un des fondements du vivre ensemble des êtres humains et de leurs indispensables solidarités.

C'est la raison pour laquelle, à travers les interventions des Grands maîtres qui se sont succédés à sa tête, elle s'est toujours manifestée comme absolument favorable au principe de laïcité tel qu'il s'exprime dans la loi de décembre 1905 et l'article 2 de la Constitution de la Ve

République, en tant que garantie de la liberté de chacun et de tous. La Grande Loge de France est fondamentalement attachée à l'idée - qui selon elle ne peut faire l'objet d'aucune négociation - que la République n'a pas à privilégier de culte religieux, quel qu'il soit.

Et c'est aussi parce qu'elle est passionnément attachée à la liberté de conscience de chacun et aux valeurs d'une laïcité ouverte, accueillante et partagée, que la Grande Loge de France se refuse à en transformer le principe en une forme idéologique agressive qui renvoie sans nuance les spiritualités et les religions aux ténèbres de l'erreur, susceptible de nourrir ainsi un intégrisme anti-religieux qu'elle condamne, au même titre - et avec la même fermeté - que toute forme d'intégrisme idéologique ou religieux.

C'est de cette manière qu'elle veut faire vivre les valeurs de "Liberté - Égalité - Fraternité" qui figurent en tête de sa constitution, et qu'elle a en commun avec la Constitution de la République française ».

Grande Loge de France
Alain Graesel
24 janvier 2008

oooooooooooooooooooo

**SUR LA DÉCLARATION FINALE
DITE « DURBAN II » DE LA CONFÉRENCE DE L'ONU - MARS 2009**

GRANDE LOGE DE FRANCE
Paris, le mardi 10 mars 2009

Communiqué de presse de la Grande Loge de France.

« La GLDF dit son émotion et dénonce le caractère inacceptable du projet de déclaration finale dite «Durban II» de la Conférence de l'ONU sur la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, le xénophobie et l'intolérance, qui doit être examiné à Genève en avril 2009.

Ce projet qui vise à promouvoir des thèses incompatibles avec l'exercice des libertés civiles et citoyennes, attaque la liberté de conscience et de pensée et stigmatise de façon intolérable l'état d'Israël par le biais de positions en contradiction avec les principes de libre examen de la politique étrangère d'un État membre de l'ONU.

Il veut faire admettre la supériorité de l'Islam sur toute autre religion et sur toute autre forme de pensée et prescrit la reconnaissance du blasphème comme moyen de contrôle religieux et social.

Il conteste le caractère universel des droits des êtres humains et refuse la condamnation des états qui pratiquent la discrimination raciale et culturelle ou la répression en leur propre sein. Il exalte les communautarismes au travers de spécificités génératrices d'antagonismes et d'oppositions.

Il vise à promouvoir des thèses contraires aux droits des femmes et conteste leur émancipation et leur capacité à prendre des responsabilités.

La Grande Loge de France, obédience fondée en 1728, fidèle aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité des êtres humains, respecte toutes les formes de pensée qui respectent elles mêmes le libre choix de la personne humaine - homme, femme et enfant - et son intégrité physique, psychique, intellectuelle, morale et spirituelle.

Elle se refuse à l'idée d'un choc des civilisations et veut promouvoir un « dialogue des cultures » respectueux des valeurs et des droits de chacun et de tous.

Elle approuvera et soutiendra pour cette raison les initiatives de toute instance ou organisation en mesure d'agir concrètement, en toute transparence d'objectifs et de moyens, pour faire en sorte que le plus grand nombre de pays accepte de participer à la Conférence de Genève à la seule condition d'être en mesure de faire entendre la voix de la liberté et de la dignité des êtres humains ».

Alain Graesel
Grand Maître

oooooooooooooooo

SUR LES DROITS DE L'HOMME.

GRANDE LOGE DE FRANCE
Paris, le mercredi 22 avril 2009

Communiqué de Presse

La Grande Loge de France et les Droits de l'Homme.

La recrudescence actuelle, largement médiatisée, des atteintes aux Droits de l'Homme et à la dignité humaine, telles que le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, les négationnismes et révisionnismes de toutes sortes, les déclarations ou comportements visant à nier le respect de chaque personne humaine, que ce soit dans des manifestations internationales ou dans la vie quotidienne, mettent en danger le modèle humaniste universel de respect des Droits de l'Homme.

Devant cette situation, la Grande Loge de France - la plus ancienne obédience maçonnique française - fidèle à son histoire et à ses fondamentaux, réaffirme la nécessité de promouvoir la Liberté, l'Égalité et la Fraternité à la fois comme des principes constitutifs de la citoyenneté républicaine mais aussi comme des valeurs dont la mise en œuvre permet à chacun de donner du sens à un vivre ensemble collectif, respectueux de toutes les formes de pensée qui respectent elles mêmes le libre choix de la personne humaine - homme, femme et enfant - et son intégrité physique, psychique, intellectuelle, morale et spirituelle.

Cette action respecte la diversité et les différences des cultures. Mais le respect de la diversité et des différences ne signifie pas l'abdication devant l'inacceptable.

Cette action passe ainsi par une défense sans concession des Droits de l'Homme et de sa dignité. Ces droits ne peuvent être qu'universels, sous peine de ne pas être.

Alain Graesel
Grand Maître